

5

Fiche technique



Appareil de protection respiratoire (APR) à adduction d'air à pression positive

Caractéristiques principales

- Protège contre tous les contaminants
- Peut être accompagné de pièces faciales hermétiques (demi-masque ou masque complet) ou de pièces non hermétiques (cagoule, casque)
- Apport en air respirable à la demande ou à débit continu, assuré par des conduits reliés à un système d'air comprimé (pompe à air ambiant ou compresseur) ou à distance à des bouteilles d'air

Avantages

- Indépendant de l'atmosphère ambiante
- Protège contre tous les contaminants
- Utilisable dans des situations DIVS (danger immédiat pour la vie et la santé) s'il est combiné à une réserve autonome d'air comprimé
- La cagoule et le casque peuvent être utilisés par les travailleurs qui portent la barbe (aucun contact entre la peau et l'appareil)
- Le temps de service est limité uniquement par la quantité d'air respirable disponible

Inconvénients et limites d'utilisation

- Mobilité réduite
- Entretien complexe exigeant une formation poussée
- Pour une étanchéité optimale du demi-masque et du masque complet, la peau du visage doit être bien rasée
- Le conduit d'air peut être endommagé
- Coût d'achat élevé
- Coût élevé de l'analyse de l'air respirable (aux 6 mois)

Masque complet



Cagoule

Pompe à air ambiant



Facteur de protection caractéristique (Selon la norme CSA Z94.4-93)

Demi-masque à la demande	50
Demi-masque à débit continu	50
Masque complet à débit continu	1000
Casque ou cagoule à débit continu	1000

Bonnes pratiques

- S'assurer que le masque, le demi-masque, la cagoule ou le casque sont de la bonne grandeur, du bon modèle et bien ajustés pour chaque travailleur
- Inspecter l'APR et le système d'approvisionnement d'air avant et après l'utilisation
- Vérifier l'étanchéité du masque ou du demi-masque avant chaque utilisation
- Porter durant toute la durée des opérations à risque et aussi longtemps que la concentration du contaminant dans l'air le nécessite
- Utiliser avec une réserve d'air comprimé autonome dans les situations DIVS
- Les appareils servant aux interventions d'urgence doivent être vérifiés à tous les mois
- Suivre les directives du fabricant concernant le débit d'air, la longueur et le diamètre des conduits
- Utiliser des raccords spécifiques à la source d'air comprimé respirable, incompatibles avec toute autre sorte
- Ne pas modifier l'appareil et utiliser seulement les pièces du même fabricant ou du même modèle pour l'entretien et la réparation
- Respecter la norme *Air comprimé respirable : production et distribution CAN3-Z180.1-M85*

Entretien et entreposage

Consulter la fiche 7 « Nettoyage, vérification et entreposage des appareils de protection respiratoire (APR) »

Autres fiches techniques disponibles

1. Appareil de protection respiratoire (APR) à épuration d'air à filtres à particules
2. Appareil de protection respiratoire (APR) à épuration d'air à cartouches chimiques
3. Appareil de protection respiratoire (APR) à épuration d'air avec boîtier filtrant
4. Appareil de protection respiratoire (APR) à épuration d'air motorisé
6. Appareil de protection respiratoire (APR) autonome à masque complet à la demande à surpression
7. Nettoyage, vérification et entreposage des appareils de protection respiratoire (APR)

Fiche complémentaire

L'air comprimé respirable : s'assurer de sa qualité

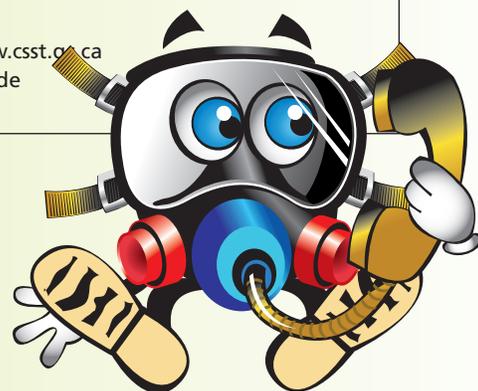
Documentation :

- *Guide des appareils de protection respiratoire utilisés au Québec*, Lara, J., Venne, M., CSST et IRSST, novembre 2002, www.csst.qc.ca
- *Choix, entretien et utilisation des respirateurs*, CSA Z94.4-93, Association canadienne de normalisation, Rexdale, Ont. : ACNOR, 1993. 111 p.
- *Guide pratique de protection respiratoire*, Lara, J., Venne, M., CSST et IRSST, 2002, 56 p., www.csst.qc.ca
- *Guide d'élaboration d'un programme de protection respiratoire*, Équipes de santé au travail de la Direction de santé publique et des CLSC de la Montérégie, 2004

Auteurs :

Claude Cornellier, Élisabeth Lajoie, Judith Lord, Paule Pelletier, RRSSS Montérégie
Johanne Héroux-Berthiaume, CLSC Kateri
Jocelyne Pepin, CLSC des Seigneuries
Ngoc Thu Nguyen, CLSC et CHSLD Champagnat de la Vallée des Forts

Ce document est déposé à SANTÉCOM
Cote : 16-2003-023
Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
1^{er} trimestre 2004
ISBN : 2-89342-270-5
Janvier 2004



Pour de plus amples informations, consultez
l'équipe en santé au travail de votre CLSC.



RÉGIE RÉGIONALE
DE LA SANTÉ ET DES
SERVICES SOCIAUX

MONTÉRÉGIE

SANTÉ PUBLIQUE

